



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
23 mai 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Troisième session
Genève, 2-6 mai 2011

**Rapport de la Commission de l'investissement,
des entreprises et du développement
sur sa troisième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 2 au 6 mai 2011

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président.....	2
A. Ouverture de la session.....	2
B. Rapports des réunions d'experts.....	6
C. Promotion de l'investissement pour le développement: meilleures pratiques pour renforcer l'investissement dans les infrastructures de base dans les pays en développement.....	8
D. Renforcement des capacités productives pour le développement, notamment par des politiques d'entrepreneuriat renforcées et des politiques pour la science et l'innovation améliorées	15
E. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.....	19
II. Questions d'organisation.....	20
Annexe	
Attendance	22

I. Résumé du Président

A. Ouverture de la session

1. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a fait une déclaration liminaire. Des déclarations ont été également faites par: a) le représentant du Lesotho au nom du Groupe des 77 et de la Chine; b) le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe asiatique; c) le représentant du Ghana au nom du Groupe africain; d) le représentant du Népal au nom des pays les moins avancés (PMA); e) le représentant d'El Salvador au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes; f) le représentant du Paraguay au nom des pays en développement sans littoral; et g) le représentant de l'Union européenne. Les représentants des États ci-après ont également fait des déclarations au nom de leur pays: Chine, États-Unis d'Amérique, Honduras, Japon, Pérou et Philippines.

2. Dans sa déclaration, le Secrétaire général s'est référé au contexte des deux questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la session de la Commission – les meilleures pratiques pour l'investissement dans les infrastructures, et le renforcement des capacités productives par des politiques pour l'entrepreneuriat, la science et l'innovation. Le Secrétaire général a souligné l'importance des investissements dans les infrastructures, faisant valoir que ces investissements étaient un élément clef des mesures de relance adoptées par divers gouvernements ces dernières années. En ce qui concerne les capacités productives, le Secrétaire général a rappelé à la Commission que la CNUCED considérait depuis longtemps que les capacités productives étaient une composante essentielle des stratégies de développement.

3. Le Secrétaire général a évoqué la transformation de l'univers des sociétés transnationales (STN) en mettant en avant quatre éléments clefs. Premièrement, la part des pays en développement et des pays en transition dans les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) était en augmentation; les pays en développement et les pays en transition avaient représenté en 2010 la moitié des entrées mondiales d'IED et le tiers des sorties mondiales d'IED. Deuxièmement, les STN du secteur privé s'impliquaient aujourd'hui dans des activités économiques traditionnellement considérées comme relevant du secteur public, comme la fourniture de services publics de distribution et d'infrastructures correspondantes. Leur participation passait souvent par des partenariats public-privé. Ces partenariats étaient aussi de plus en plus utilisés dans les PMA, où ils pouvaient apporter une importante contribution aux stratégies de développement de ces pays. Troisièmement, on voyait apparaître de nouveaux types d'investisseurs transfrontières, comme les fonds spéciaux (fonds souverains et fonds de capital-investissement par exemple), les STN du Sud et les STN d'État. Et quatrièmement, les STN avaient de plus en plus systématiquement recours à des interventions sans prise de participation pour organiser les chaînes de valeur mondiales.

4. Le Secrétaire général a fait valoir que ces phénomènes nouveaux obligeaient à rechercher des lignes d'action nouvelles pour trouver le juste équilibre entre libéralisation et régulation, en particulier face à des défis mondiaux pour le développement comme les changements climatiques et la hausse des prix des produits de base. Le Secrétaire général a également insisté sur la cohérence nécessaire entre les politiques nationales et internationales ainsi qu'entre la politique d'investissement et les autres politiques publiques. Il a rappelé à cet égard que la CNUCED avait lancé le débat sur les moyens de formuler les accords internationaux en prenant en compte ces problématiques lors du Forum mondial de l'investissement organisé à Xiamen (Chine) en septembre 2010.

5. Le Secrétaire général a souligné que l'investissement dans les infrastructures de base était indispensable pour le développement économique. L'IED, en combinaison éventuellement avec des partenariats public-privé, pouvait aider de manière fondamentale à surmonter cet obstacle au développement dans de nombreux pays, comme souligné dans le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2008*. Consciente de l'importance de cette question et du rôle joué à cet égard par les organismes de promotion de l'investissement, la CNUCED avait décidé d'organiser une cérémonie pour remettre son prix pour la promotion de l'investissement à des organismes de promotion de l'investissement qui avaient démontré leur excellence s'agissant de faciliter l'investissement dans les infrastructures. Le Secrétaire général a également déclaré que l'examen de la politique d'investissement (EPI) du Guatemala, auquel il devait être procédé au cours de la session de la Commission, faisait clairement ressortir les possibilités qu'offrait l'IED pour la fourniture d'infrastructures, tout comme le montreraient les rapports présentés par l'Éthiopie et par la République-Unie de Tanzanie sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen de leur politique d'investissement, qui seraient également considérés durant la session. Le Secrétaire général s'est référé aussi aux travaux de la CNUCED dans le cadre de différentes réunions d'experts et en particulier du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR).

6. Le Secrétaire général a aussi souligné que les capacités productives étaient un élément clef des stratégies de développement. Se référant aux politiques pour la science et l'innovation, il a mis en relief la nécessité d'examiner comment l'innovation pourrait faciliter les nouveaux investissements qu'impliqueraient toutes les formes de politiques de développement durable liées, par exemple, à l'environnement, aux changements climatiques et à la biodiversité.

7. Les délégations appuyaient sans réserve les deux grands thèmes de fond de la session de la Commission. Pour beaucoup d'entre elles, ces thèmes étaient particulièrement opportuns dans la perspective de l'organisation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Istanbul et de la préparation de la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

8. En réponse aux observations du Secrétaire général de la CNUCED sur le rôle de plus en plus grand des STN dans la fourniture de services publics de distribution, un certain nombre de représentants ont évoqué l'utilisation des partenariats public-privé pour investir dans les infrastructures. Si l'on s'accordait largement sur le rôle potentiel de ces partenariats, certaines délégations estimaient que le succès de ces partenariats passait également par un autre ensemble de trois éléments – la volonté politique, la marge d'action et les capacités productives.

9. Un certain nombre de représentants se sont référés à l'importance de l'entrepreneuriat, et en particulier du développement des microentreprises et des PME locales, pour que l'économie du pays d'accueil bénéficie de l'IED. On s'accordait largement à reconnaître qu'en plus du renforcement des capacités d'absorption, un environnement extérieur favorable et des politiques cohérentes aux niveaux national et international étaient importants. Certains représentants ont également préconisé d'élargir le programme Empretec de la CNUCED et l'assistance technique fournie pour les statistiques sur l'IED.

10. Toutes les délégations ont salué les activités de recherche et d'analyse, de coopération technique et de formation de consensus menées par la CNUCED dans le domaine de l'investissement et des entreprises. Une délégation en particulier s'est référée au rôle privilégié de la CNUCED s'agissant de l'élaboration des politiques d'investissement, où sa contribution était essentielle. Les deux activités phares dans ce domaine – le *Rapport sur l'investissement dans le monde* et le Forum mondial de l'investissement – ont été appuyées par la plupart des délégations. Prenant note de la

nouvelle structure du *Rapport sur l'investissement dans le monde* – en particulier la nouvelle section consacrée à l'investissement dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement –, les délégations ont invité la CNUCED à continuer de mettre en lumière et d'analyser les difficultés et les opportunités pour faire en sorte que l'investissement international contribue plus efficacement au développement économique de tous les pays. S'agissant du renforcement des capacités, la Commission a noté que les examens de la politique d'investissement étaient un outil important pour diffuser les meilleures pratiques, et que pour mieux assurer la mise en œuvre des recommandations formulées des ressources et des efforts accrus devaient être mobilisés. On a particulièrement insisté sur la nécessité d'intensifier les activités dans le domaine des accords internationaux d'investissement, surtout pour la prévention et le règlement des différends entre investisseurs et États. À cet égard, certaines délégations considéraient que ces activités méritaient d'être poursuivies et appuyées financièrement par les partenaires de développement. L'importante contribution des travaux de l'ISAR ainsi que la nécessité pour la CNUCED de continuer à appuyer les activités dans le secteur de l'assurance ont également été évoquées.

11. Dans le cadre des discussions sur l'importance de l'investissement dans les infrastructures, la Commission a pu bénéficier de la présentation du projet PlanetSolar, ayant pour but d'effectuer le tour du monde avec un bateau mû par l'énergie solaire. Le secrétariat a souligné à ce propos que les nouvelles technologies offraient de plus en plus de possibilités d'investissement non seulement dans les pays développés mais aussi dans les pays en développement. Grâce à la réduction à la fois du coût de certains travaux de recherche-développement et du délai qui s'écoulait entre les recherches et leur application, il devenait rentable d'investir dans des technologies pour les pauvres.

12. Répondant à une demande des États membres, le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises a donné à la Commission des informations sur les tendances récentes de l'IED et sur les faits nouveaux concernant les politiques nationales et internationales pour l'investissement. Il a confirmé que les flux mondiaux d'IED avaient légèrement progressé en 2010, mais qu'ils restaient inférieurs de 25 % à leur niveau d'avant la crise et inférieurs de moitié au pic enregistré en 2007. Bien que les investissements dans les pays en développement et les pays en transition aient crû de 10 %, les pays africains et les PMA avaient connu pendant deux années consécutives un repli des apports d'IED. L'intervenant a fait valoir, toutefois, que les apports d'IED dans les pays en développement et les pays en transition représentaient plus de 50 % du total.

13. En ce qui concerne l'évolution récente de la politique en matière d'investissement, l'année passée avait été marquée par un renforcement de la réglementation et des restrictions concernant l'IED au niveau national. Au niveau international aussi, les droits des États de réglementer, la responsabilité des entreprises et la politique sociale et environnementale mobilisaient davantage l'attention. Dans le même temps, les accords internationaux d'investissement continuaient à proliférer. Le Directeur a conclu sa déclaration en proposant trois recommandations stratégiques pour un mécanisme de coordination au niveau mondial des politiques internationales en matière d'investissement qui soit plus robuste et plus efficace: a) faire une synthèse des multiples traités d'investissement afin d'éliminer les doubles emplois et les incohérences et de combler les lacunes; b) améliorer la coordination internationale des mécanismes pour l'élaboration des politiques entre les différents régimes d'investissement, ainsi qu'entre le domaine de l'investissement et les autres domaines de politique publique, par exemple pour le commerce et le financement; et c) coordonner la politique d'investissement et la stratégie de développement en général.

14. Les participants se sont félicités des informations fournies par le secrétariat sur les tendances et les politiques de l'IED au niveau mondial. Compte tenu de la reprise fragile de l'IED, la plupart des participants ont suggéré que le secrétariat poursuive ses travaux d'analyse sur l'IED dans la période d'après crise, en particulier dans les pays en développement, et ils ont encouragé la CNUCED à étudier les possibilités d'action appropriées, aux niveaux national et international, pour aider les pays à attirer et à retenir l'IED et pour faire en sorte que celui-ci contribue au développement des capacités productives dans les pays en développement. Il convenait pour cela de prendre en compte l'interaction entre les politiques de l'IED et les autres politiques publiques, y compris pour l'entrepreneuriat, l'emploi, la science et la technologie, la mise en valeur des ressources humaines et autres domaines. Une délégation a émis le souhait que le secrétariat, dans le cadre de ses travaux sur l'investissement au service du développement, aide les États membres à mobiliser des investissements «éthiques», en déterminant dans quelle mesure les entreprises étaient prêtes à recevoir des investissements, les mécanismes nécessaires pour faire connaître aux investisseurs les opportunités qui s'offraient, et les meilleures pratiques pour mettre à profit les ressources des fondations, entreprises privées et autres investisseurs «éthiques».

15. La plupart des participants estimaient que la science, la technologie et l'innovation (STI) avaient un rôle essentiel à jouer pour apporter des réponses aux problèmes actuels pressants aux niveaux national, régional et mondial. Il s'agissait notamment: a) d'accroître la productivité agricole et de prévenir les crises alimentaires; b) de renforcer les capacités productives et de diversifier les structures de production; et c) de parvenir à la sécurité énergétique, et d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'adapter à ces changements. Certaines délégations pensaient également que la STI était importante par rapport à la question de l'investissement étranger direct et de l'inégalité entre les sexes, et les pays en développement sans littoral ont mis en avant la nécessité de technologies de pointe pour réduire les coûts logistiques élevés des échanges commerciaux.

16. Les activités d'analyse et de coopération technique de la CNUCED concernant la STI, en particulier le *Rapport sur la technologie et l'innovation* et les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation, ont été reconnues et saluées. Il a été demandé à la CNUCED de renforcer ses travaux à cet égard et d'étendre ses examens de la politique de la STI à d'autres pays en développement, en fonction de la demande des pays, les partenaires de développement étant encouragés à fournir de manière durable le soutien financier requis pour ces examens. La préparation de ces examens était considérée comme une activité utile pour appuyer les efforts des pays en développement pour renforcer leurs capacités nationales afin que la STI contribue à leur développement. Plusieurs groupes ont également salué le travail de la CNUCED concernant la science, la technologie et l'innovation, particulièrement les examens de la politique de la STI, et se sont félicités de la publication récente de l'examen de la politique de la STI du Pérou et des examens à venir concernant la République dominicaine et El Salvador.

17. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement étaient un autre domaine de la STI que la plupart des délégations jugeaient très important. Des délégations ont souligné qu'il fallait tirer parti des opportunités qu'offraient ces technologies et ont fait référence au *Rapport 2010 sur l'économie de l'information*, qui décrivait comment les nouvelles technologies ouvraient de nombreuses opportunités nouvelles d'utilisation des TIC, et en particulier de la téléphonie mobile, pour aider à réduire la pauvreté. Un autre groupe a mentionné également l'excellente collaboration de la CNUCED avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) pour l'harmonisation de la cyberléislation au niveau régional, une question jugée très importante. La plupart des délégations ont encouragé la CNUCED à poursuivre ses travaux sur la contribution des TIC au développement.

B. Rapports des réunions d'experts

(Point 3 de l'ordre du jour)

18. Les participants à la session ont pris note des rapports des réunions d'experts mentionnés ci-dessous. Plusieurs délégations ont fait remarquer que des documents de session avaient été publiés tardivement, et que les traductions de certains d'entre eux n'étaient pas disponibles pour la session. Elles ont demandé au secrétariat de mieux veiller à ce que les documents de session, et en particulier les rapports rendant compte des travaux des réunions, soient traduits et publiés en temps voulu.

1. Rapports des réunions d'experts pluriannuelles

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

a) Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa troisième session

(Point 3 a) i) de l'ordre du jour)

19. M. Mothae Anthony Maruping (Lesotho) a rendu compte des résultats de la troisième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI). La réunion avait plus spécifiquement examiné comment encourager l'innovation et l'entrepreneuriat par l'éducation à tous les niveaux, et le rôle des institutions d'enseignement et de recherche pour former des dirigeants innovants et des entrepreneurs.

b) Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement sur sa troisième session

(Point 3 a) ii) de l'ordre du jour)

20. M. Evan Garcia (Philippines) a rendu compte des résultats de la troisième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement, soulignant que la réunion avait été productive et avait permis un vaste échange de vues. La réunion avait plus particulièrement examiné les incidences sur le développement des investissements publics pour ce qui est de promouvoir une croissance contribuant à la réduction de la pauvreté et au développement durable. Elle avait examiné les partenariats public-privé pour l'investissement dans les domaines qui présentaient une importance particulière pour le développement, et aussi comment les politiques aux niveaux national, régional et international pouvaient renforcer les synergies résultant des partenariats public-privé.

c) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale sur sa troisième session

(Point 3 a) iii) de l'ordre du jour)

21. M. Luis Manuel Piantini Munnigh (République dominicaine), Président du Conseil du commerce et du développement et Président de la réunion d'experts, a présenté à la Commission le rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale sur sa troisième session.

2. Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur sa vingt-septième session
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

22. Pour son examen de ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie du rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur sa vingt-septième session (TD/B/C.II/ISAR/57).

23. M. Damir Kaufman (Croatie), Vice-Président de la vingt-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR), a présenté le rapport de l'ISAR à la Commission. M. Kaufman a mis en exergue les principales activités de l'ISAR depuis la précédente session de la Commission, y compris: a) la vingt-septième session; b) une conférence sur le thème «Gouvernance d'entreprise au lendemain de la crise financière»; c) un forum sur la formation organisé conjointement par la CNUCED (ISAR) et par le Conseil des normes internationales de la formation comptable; et d) les activités du secrétariat de la CNUCED pour assurer la liaison avec les autres organisations internationales, le secteur privé et la société civile.

24. En ce qui concerne la vingt-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts, le Vice-Président a dit que la session avait permis de compléter le cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises. Au lendemain de la crise financière, la publication d'informations de qualité par les entreprises s'était révélée être un facteur critique de la stabilité économique et financière. Mais beaucoup de pays en développement ne disposaient pas des capacités nécessaires pour produire de telles informations. Le Vice-Président du Groupe de travail intergouvernemental a également déclaré que la session avait mis en exergue la nécessité urgente d'un outil de référence pour aider les pays en développement à examiner leurs besoins en matière de renforcement des capacités, en vue de consolider leurs systèmes comptables et d'améliorer la qualité de l'information communiquée par les entreprises présentes sur leur territoire. L'ISAR s'attachait donc à développer une méthode d'évaluation et il avait entrepris d'organiser des tables rondes dans un certain nombre de pays pour tester cet outil, afin de l'affiner et d'en confirmer la validité.

3. Rapport de la réunion d'experts sur la contribution de l'investissement étranger direct au transfert et à la diffusion de la technologie et du savoir-faire pour un développement durable dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés
(Point 3 c) de l'ordre du jour)

25. M. Roberto Flores Bermudez (Honduras) a rendu compte des résultats de la réunion d'experts sur la contribution de l'investissement étranger direct au transfert et à la diffusion de la technologie et du savoir-faire pour un développement durable dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, soulignant que la réunion avait été extrêmement productive et constructive. Il était ressorti des débats que les STN, en tant que sources majeures de nouvelles technologies et de technologies de pointe et que vecteurs essentiels du transfert de technologie, pouvaient jouer un rôle important pour réduire l'écart technologique encore considérable entre pays riches et pays pauvres.

26. Un groupe a demandé à la CNUCED de faire en sorte que les conclusions des réunions d'experts soient diffusées le plus largement possible, en particulier auprès des décideurs, et a réaffirmé que le financement pour la participation d'experts de pays en développement devait être accru et prévisible. Il a demandé au Secrétaire général de la CNUCED, à titre prioritaire, de redoubler d'efforts pour recueillir des contributions au fonds d'affectation spéciale pour le financement de la participation d'experts, et il a

encouragé les États membres à contribuer à ce fonds. Ce groupe a également encouragé le secrétariat à veiller pour les réunions d'experts à une participation équilibrée et équitable sur le plan géographique des intervenants principaux, ainsi qu'à promouvoir le dialogue et à donner suite aux questions mises en relief dans le cadre des réunions d'experts.

**C. Promotion de l'investissement pour le développement:
meilleures pratiques pour renforcer l'investissement dans
les infrastructures de base dans les pays en développement**

(Point 4 de l'ordre du jour)

27. Dans son allocution liminaire, M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, a souligné l'existence d'un déficit notable d'infrastructure dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA). Le déficit était double, puisqu'il concernait à la fois l'accès pour la population et la pénurie de ressources pour financer les investissements. Afin de combler cette lacune, il était nécessaire de compléter le financement public par des investissements privés, notamment par l'investissement étranger direct (IED). Le Secrétaire général a fait en même temps ressortir les caractéristiques tout à fait particulières de l'infrastructure par rapport aux autres secteurs de l'économie, caractéristiques qui conditionnaient la nature de l'action que les pays devaient mener pour faire place à l'investissement privé. En raison d'éléments comme l'accès universel, le caractère stratégique de certaines infrastructures et les risques de comportement monopolistique, les gouvernements devaient se ménager une certaine marge de manœuvre. Dans ces conditions, la coopération secteur privé-secteur public dans le domaine de l'infrastructure n'était pas tâche facile. C'était un vieux «serpent de mer» qui revenait sans cesse dans les débats sur les politiques.

28. À ce sujet, le Secrétaire général a évoqué les travaux menés de façon suivie par la CNUCED, notamment le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2008*, les études de cas sur l'infrastructure publiées dans la série des «Best Practices in Investment for Development», ainsi que la récente réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement. Il a exprimé l'espoir que les délibérations présentes seraient l'occasion de s'inspirer de ces travaux pour étudier comment les pays en développement pouvaient utiliser au mieux l'investissement privé dans leurs plans de développement de l'infrastructure.

29. M. James Zhan, Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises, a donné des renseignements sur quelques-uns des travaux de recherche récents de la CNUCED concernant l'IED dans l'infrastructure. Il a évoqué les lacunes de l'infrastructure ainsi que des moyens d'y remédier par l'IED. M. Zhan a souligné par exemple que dans bien des PMA, l'IED représentait plus de 75 % des investissements d'infrastructure. Or, si l'IED pouvait apporter des avantages appréciables sous forme d'accès au capital, de technologies et de pratiques commerciales modernes, ainsi que d'économies d'échelle et de gamme, les gouvernements devaient néanmoins tenir compte de nombreuses contraintes pour garantir la protection de l'intérêt public.

30. Se référant à la série d'études de cas sur les meilleures pratiques en matière d'investissement au service du développement, M. Zhan a présenté trois types de leçons à tirer de l'expérience concernant l'IED et l'infrastructure. Premièrement, les gouvernements devaient asseoir cet IED sur des bases solides: volonté politique ciblée, cadre juridique et réglementaire bien étoffé, compétences techniques et capacités administratives, et respect des intérêts des communautés locales et des autres parties intéressées. Deuxièmement, les gouvernements devaient prendre certaines mesures pour promouvoir les projets et faciliter l'intervention d'investisseurs privés. Il s'agissait notamment de créer une «réserve» de projets d'infrastructure intéressants sur le plan commercial, ayant fait l'objet d'une

évaluation préalable et pouvant être commercialisés sur le plan international; de mettre en place des procédures transparentes et ouvertes pour la passation des marchés; de faire appel à des conseillers extérieurs pour les transactions; et d'atténuer les risques politiques ou les risques tenant à la réglementation. Troisièmement, les gouvernements devaient prendre des mesures efficaces pour suivre l'exécution des projets et garantir leur succès à long terme. Pour ce faire, il fallait désigner un organisme indépendant chargé de surveiller et de faire respecter les contrats conclus entre les investisseurs et l'État, créer une instance compétente en matière de concurrence, et veiller à instaurer une réglementation impartiale pour les entités publiques et pour les entités privées. La réforme portuaire menée au Nigéria, qui faisait l'objet d'études en cours à la CNUCED, était un exemple de la réussite possible lorsqu'un gouvernement menait une action dans ce sens.

31. Enfin, M. Zhan a fait observer qu'il était nécessaire de modifier la façon de voir des investisseurs privés, dont beaucoup hésitaient peut-être à s'engager dans les pays en développement. Il a cité l'exemple du secteur des télécommunications en Afrique, où de nombreuses sociétés transnationales de marchés parvenus à maturité n'avaient pas su saisir des possibilités d'investissement extrêmement fructueuses.

32. Quatre experts issus du secteur public et du secteur privé ont présenté le fruit de leur expérience et donné leur avis concernant l'investissement privé dans l'infrastructure. Les ministres venus du Guatemala et de la République dominicaine ont fait part des bons résultats obtenus dans des secteurs comme le transport, l'électricité et les télécommunications; ils ont décrit à partir de l'expérience directe qu'ils en avaient les nombreux moyens de mettre à profit l'investissement privé pour développer des infrastructures de toutes sortes, y compris dans des domaines d'activité plus récents comme celui des énergies renouvelables. Ils ont remercié la CNUCED de l'assistance technique apportée à l'appui de la politique d'infrastructure de leur pays par le biais de l'examen de la politique d'investissement.

33. L'intervenant suivant, Coprésident du Groupe de travail du G-20 sur le développement, a exposé dans les grandes lignes les activités récentes de son groupe dans le domaine de l'infrastructure. Entre autres objectifs, le Groupe cherchait les moyens de mieux utiliser l'investissement public, même lorsqu'il était modeste, comme catalyseur de l'investissement privé, grâce à des mécanismes comme les banques de développement. Les pays du G-20 étaient favorables à une approche plus régionale du développement de l'infrastructure, qui permettait de remédier à la fragmentation des marchés et d'améliorer la viabilité commerciale des projets.

34. Le dernier intervenant, représentant du cabinet privé d'experts-conseils McKinsey & Co., a présenté les résultats de recherches récentes sur le secteur de l'infrastructure en Afrique. Ce secteur possédait un potentiel appréciable du fait de la demande accrue de ressources naturelles, de l'amélioration de l'accès aux capitaux internationaux, de la croissance du nombre de consommateurs et de la faible densité des infrastructures en place. Par suite de ces tendances, les investissements d'infrastructure connaissaient depuis 2000 un taux de croissance à deux chiffres. L'expert a insisté en particulier sur le gros potentiel inexploité des services publics de distribution et des services de production d'électricité, qui n'avaient pas reçu autant d'investissements que les télécommunications par exemple.

35. Après les exposés des experts, un débat général s'est ouvert. Les représentants des organismes de promotion des investissements de l'Indonésie et du Pérou, ainsi que le représentant du Maroc, ont rendu compte de la situation dans leur pays pour compléter les exemples donnés par les intervenants venus du Guatemala et de la République dominicaine. Ils ont fait part des succès et des difficultés rencontrés dans le développement de l'infrastructure, du potentiel appréciable qui s'offrait à la participation du secteur privé dans diverses branches d'activité et de l'utilité de l'aide internationale et des garanties publiques pour faciliter l'investissement.

36. À plusieurs reprises, des délégations ont demandé aux experts des conseils précis sur la manière d'attirer l'IED dans l'infrastructure. Un représentant s'est dit préoccupé que son pays n'ait suscité aucune marque d'intérêt de la part d'investisseurs privés. Les experts venus du Guatemala et de la République dominicaine ont souligné en réponse l'importance d'un cadre transparent de politique générale et de réglementation prévoyant notamment la protection des droits de propriété privée. Le représentant de McKinsey & Co. a fait valoir que les conditions-cadres étaient certes très importantes, mais que les pays d'accueil devaient aussi s'attacher sérieusement à concrétiser très tôt des projets pouvant servir à convaincre d'autres investisseurs, quitte même à mettre en place des incitations spéciales qu'ils pourraient par la suite supprimer progressivement. Les délégations ont souligné par ailleurs l'importance de services actifs de promotion et de facilitation des investissements proposés aux investisseurs par les pays d'accueil.

37. Outre les difficultés rencontrées pour attirer l'IED, les participants ont noté que le développement de l'infrastructure par le secteur privé exigeait une action d'ensemble. La politique d'infrastructure devait être intégrée dans un plan de développement plus général et s'articuler avec des facteurs comme la politique de la concurrence et la politique industrielle. Cependant, lorsqu'ils en venaient à définir des mesures précises, les pays devaient veiller à concilier les besoins des investisseurs étrangers et les grands objectifs de la politique nationale. Un groupe a insisté sur le rôle à cet égard des partenariats public-privé, ainsi que sur la nécessité d'une volonté politique, d'une marge d'action et d'un renforcement des capacités productives.

38. Le secteur de l'électricité a été souvent évoqué dans le débat parce que son potentiel demeurait inexploité dans bien des pays. Les participants sont convenus que pour la plupart de ces pays le nœud du problème résidait dans un cadre sectoriel qui freinait ou décourageait l'investissement privé. Les pays devaient donc adopter et appliquer une stratégie visant expressément à faire intervenir le secteur privé. En conséquence, il fallait donner aux investisseurs une information claire sur les conditions à remplir pour opérer sur le marché du pays d'accueil. Par ailleurs, on a fait valoir qu'il fallait procéder avec prudence dans la privatisation de l'infrastructure d'électricité, malgré les avantages qu'elle présentait. Une solution consistait à privatiser les unités de production en maintenant l'infrastructure de transport d'électricité sous l'emprise du secteur public, de manière à empêcher les entreprises de nuire à la concurrence par des stratégies d'intégration verticale. Le Chili et l'Argentine ont été cités comme exemples de bonnes pratiques à cet égard. Quoi qu'il en soit, on a relevé que ce modèle exigeait la présence d'un organisme puissant et indépendant pour veiller au respect de la concurrence.

39. Le débat sur l'électricité a dépassé la question des investissements dans le réseau national de distribution d'électricité, pour aborder les moyens de satisfaire les besoins d'énergie en zone rurale. On a cité l'exemple de l'Inde, qui faisait appel à un certain nombre de petites entreprises indépendantes produisant de l'énergie, auxquelles le gouvernement national garantissait un certain revenu.

40. Cette partie de la session s'est conclue avec la remise par le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, et par la Directrice exécutive du Centre du commerce international (CCI), M^{me} Patricia Francis, des prix pour la promotion des investissements d'infrastructure à trois organismes chargés de l'investissement en République dominicaine, au Pérou et en Zambie, respectivement. La CNUCED décerne chaque année des prix aux organismes de promotion des investissements, et cette année les prix étaient destinés à récompenser la contribution que ces organismes pouvaient faire au développement des infrastructures en attirant l'IED.

41. Globalement, cette partie de la session avait été pour les participants l'occasion de saluer les travaux de la CNUCED sur les investissements d'infrastructure, particulièrement dans le contexte de la série d'études de cas sur les meilleures pratiques en matière

d'investissement au service du développement. Vu le rôle décisif que pouvait jouer l'investissement étranger pour combler le déficit d'infrastructure dans les pays en développement, la plupart des participants ont encouragé la CNUCED à continuer à examiner les possibilités d'action pour attirer et réglementer les investissements d'infrastructure dans les pays en développement, y compris les partenariats public-privé.

1. Examen de la politique d'investissement du Guatemala

42. Les participants ont procédé à l'examen de la politique d'investissement (EPI) du Guatemala (UNCTAD/DIAE/PCB/2010/9).

43. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général de la CNUCED a salué les politiques judicieuses appliquées par le Gouvernement guatémaltèque qui avaient permis d'assurer ces deux dernières décennies une stabilité macroéconomique durable et d'ouvrir le pays à l'investissement étranger. Depuis la fin de la guerre civile en 1996, le Guatemala avait enregistré la meilleure performance de son histoire s'agissant d'attirer l'IED. Mais le Secrétaire général a aussi fait remarquer que le pays ne tirait pas encore parti de tout son potentiel, tant pour attirer l'IED que pour le mettre à profit. Il a souligné que le Guatemala pouvait légitimement espérer devenir un pôle d'attraction de l'IED en Amérique centrale pour les activités manufacturières et les services.

44. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises, présentant les principales conclusions et recommandations issues de l'EPI, a encouragé le gouvernement à se fixer de nouveaux objectifs pour mieux mettre l'IED au service du développement, notamment: a) en injectant de la concurrence dans les industries et les services nationaux; b) en développant les recettes et l'emploi; et c) en améliorant les coûts et la qualité des infrastructures essentielles. C'est pourquoi parmi les recommandations issues de l'EPI il était notamment préconisé d'améliorer le cadre réglementaire de l'investissement en simplifiant les procédures pour accroître l'efficacité administrative, et de renforcer les institutions chargées de la surveillance des marchés. En outre, il avait été formulé des recommandations spécifiques sur les moyens de mettre à profit l'IED dans les secteurs stratégiques sélectionnés par le gouvernement –électricité, exploitation minière et infrastructures routières.

45. Le Gouvernement guatémaltèque, représenté par le Ministre de l'énergie et des mines, s'est félicité de cet examen et a approuvé les recommandations auxquelles il avait abouti, soulignant que c'était un instrument précieux pour le Guatemala pour parvenir à attirer les investissements. À cet égard, le gouvernement avait décidé de demander à la CNUCED de l'aider à mettre en œuvre les recommandations concernant le renforcement de l'organisme chargé de la promotion des investissements, la mise en place d'une législation et d'une autorité pour la concurrence, ainsi que le développement des capacités pour prévenir les différends en matière d'investissement et pour simplifier les procédures commerciales.

46. Les États membres de la CNUCED ont salué les importantes réformes entreprises par le Gouvernement guatémaltèque pour améliorer l'environnement commercial, y compris les progrès pour la transparence accrue de l'administration fiscale, la modernisation du cadastre national et la création d'un système d'enregistrement de la propriété intellectuelle. Ils ont aussi mis en exergue l'importance de l'intégration régionale, ainsi que les efforts considérables du Guatemala pour renforcer ses liens commerciaux avec les partenaires commerciaux clefs en se joignant à l'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et la République dominicaine (DR-CAFTA) et en négociant d'autres accords bilatéraux. Ils ont félicité enfin la CNUCED pour la qualité de l'EPI concernant le Guatemala, et approuvé les recommandations auxquelles cet examen avait abouti. Plusieurs délégations ont demandé à la communauté internationale de continuer à aider le Guatemala à mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen. Les délégations ont également

souligné unanimement que les EPI étaient des outils précieux pour améliorer le climat de l'investissement.

47. Un certain nombre de délégations s'inquiétaient des faibles recettes budgétaires du Guatemala, qui, comme souligné dans l'EPI, empêchaient le gouvernement de fournir des infrastructures et des services publics essentiels comme les soins de santé et l'éducation. On s'accordait largement à reconnaître que le principal obstacle à l'investissement étranger était la forte criminalité qui sévissait dans le pays, obstacle auquel le gouvernement devait s'attaquer de façon urgente. Il fallait également à ce titre se préoccuper des menaces contre la sécurité des représentants syndicaux. Une autre question, soulevée par plusieurs délégations, était la nécessité de mécanismes de prévention pour éviter les différends entre les investisseurs et l'État, ainsi que de mécanismes pour mieux régler les différends commerciaux. Et le besoin d'établir une autorité chargée de la concurrence pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles dans le pays était jugé prioritaire. La nécessité d'une plus grande transparence dans les opérations douanières et d'une simplification des formalités administratives pour le commerce a également été soulignée.

48. Des représentants du secteur privé ont fait part de leur expérience s'agissant d'investir au Guatemala. Tout en reconnaissant que le gouvernement avait pris d'importantes mesures pour améliorer l'environnement commercial et pour mieux tirer parti du potentiel économique du pays, ils ont souligné que le manque de sécurité était bien une préoccupation primordiale pour les investisseurs étrangers et que la lutte contre la criminalité restait donc une importante priorité. Les investisseurs ont insisté aussi sur le faible niveau d'éducation dans le pays et sur la nécessité de développer les compétences disponibles, surtout en matière technique. Enfin, le risque d'une domination de l'économie par des monopoles dans plusieurs secteurs a été mentionné, et la recommandation de la CNUCED en faveur de l'adoption d'une politique de la concurrence a été appuyée.

49. Le Gouvernement guatémaltèque a déclaré qu'il avait déjà commencé à appliquer certaines des recommandations issues de l'EPI. Il a demandé à la CNUCED de lui apporter une assistance technique complémentaire et il s'est dit prêt à continuer de collaborer avec la CNUCED dans le cadre de l'examen de la politique d'investissement.

2. Rapports sur la mise en œuvre des examens de la politique d'investissement et projet de réglementation en ligne

50. Le Secrétaire général de la CNUCED a indiqué, dans son introduction au débat consacré aux rapports sur la mise en œuvre des examens de la politique d'investissement de l'Éthiopie et de la République-Unie de Tanzanie, que ces deux pays s'étaient engagés dans leur processus d'EPI en 2002. Quand il a été demandé à la CNUCED d'évaluer, sept ans plus tard, les progrès réalisés, elle a constaté que dans ces deux pays il avait été donné suite intégralement ou en partie à bon nombre des recommandations issues de l'examen. En ce qui concerne l'Éthiopie, le Secrétaire général de la CNUCED a mis en avant la révision du Code de l'investissement et les réformes dans les secteurs de l'agriculture et du cuir. S'agissant de la République-Unie de Tanzanie, il a cité les importantes améliorations du cadre de l'investissement, avec des réformes de plusieurs lois essentielles sur l'emploi, les relations du travail et la concurrence, et l'amélioration de l'appareil judiciaire. Mais il a souligné qu'il restait beaucoup à faire dans l'un et l'autre pays. Par exemple, en Éthiopie l'organisme de promotion des investissements devait être renforcé, et le développement des infrastructures de base restait problématique dans le pays. En République-Unie de Tanzanie, le développement des infrastructures devrait être facilité par la promulgation en 2009 de la loi sur les partenariats public-privé à condition que les pouvoirs publics y donnent suite effectivement. Le Secrétaire général a réaffirmé l'engagement de la CNUCED d'aider ces deux gouvernements à mettre en œuvre les recommandations issues de l'EPI et des rapports de suivi. Il a sollicité l'aide de la communauté des donateurs pour

financer ces activités, car le financement restait difficile. Le Secrétaire général a insisté pour conclure sur l'importance de règles claires et facilement accessibles et de procédures administratives simples pour faciliter les opérations commerciales et promouvoir l'investissement. Des outils d'administration en ligne transparents et faciles à utiliser, comme le système de réglementation en ligne de la CNUCED, étaient indispensables pour faciliter le paiement des taxes et des contributions sociales et accroître ainsi les recettes publiques, afin de donner aux pouvoirs publics davantage de moyens pour investir dans les infrastructures matérielles, économiques et sociales du pays.

51. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises a expliqué le rôle des rapports sur la mise en œuvre des examens de la politique d'investissement et celui du projet de réglementation en ligne de la CNUCED dans le cadre de la stratégie d'assistance technique aux pays en développement de cet organisme. En ce qui concerne l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie, il a insisté sur les avancées importantes accomplies et sur les défis de l'avenir. Il a expliqué comment le secrétariat de la CNUCED avait contribué, à travers ses activités d'assistance technique, à la réalisation des objectifs issus du processus des EPI. Il a souligné par exemple que les organismes de promotion des investissements des deux pays avaient reçu une assistance technique et que des guides de l'investissement avaient été produits pour l'un et l'autre pays. L'intervenant a aussi expliqué comment, grâce au projet de réglementation en ligne de la CNUCED, les pays pouvaient accroître la transparence des réglementations administratives, et simplifier et faire connaître les procédures applicables aux opérations commerciales, y compris pour l'inscription au registre du commerce, le recrutement de personnel, le paiement des taxes et des contributions sociales, et les acquisitions foncières. Il a également fait valoir que le projet pourrait en particulier aider les gouvernements à mieux inciter les petites et moyennes entreprises (PME) à rejoindre l'économie structurée. Si les règles étaient claires, si les procédures étaient facilement applicables et si les avantages de s'intégrer dans l'économie structurée étaient mieux connus, les PME hésiteraient moins à s'intégrer dans le secteur structuré. Le projet de réglementation en ligne avait été exécuté dans 15 pays. Grâce à une importante contribution du Gouvernement luxembourgeois, il était prévu de l'étendre dans quatre pays utilisant déjà le système, et de le mettre en œuvre dans 10 nouveaux pays.

52. Le représentant de l'Éthiopie a fait le point des avancées réalisées depuis 2002 ainsi que de l'évolution de la situation depuis la finalisation du rapport sur la mise en œuvre de l'EPI en 2010. L'organisme éthiopien de promotion des investissements avait étudié et approuvé l'idée de mettre en place un guichet unique, l'allocation de terres aux investisseurs dans les zones économiques spéciales avait été améliorée, un comité national de coordination pour l'investissement avait été établi, et la création de deux nouvelles zones industrielles avait débuté. L'intervenant a souligné que les investisseurs étaient satisfaits en général du rythme des réformes, même si des opportunités restaient inexploitées dans certains secteurs clefs comme l'agriculture, le tourisme et les ressources minérales. Il n'était pas d'accord, par contre, avec l'idée que les politiques des pouvoirs publics pour attirer les investissements de la diaspora seraient insuffisantes et il a lancé un appel aux milieux d'affaires pour qu'ils investissent davantage en Éthiopie afin de bénéficier du dynamisme de ce pays.

53. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie a dit que depuis que son pays avait abandonné en 1996 le système de la planification centralisée, il s'était réformé très rapidement. Même s'il souscrivait par principe à la recommandation selon laquelle le Code de l'investissement de 1997 nécessitait une révision, il estimait que celle-ci devait s'effectuer de manière ordonnée afin de ne pas donner l'impression aux milieux d'affaires que la réglementation n'était pas stable. La République-Unie de Tanzanie considérait en effet qu'avant de réformer le Code de l'investissement il fallait réviser les politiques sectorielles, se référant à ce propos aux progrès réalisés dans le secteur de l'agriculture et pour le renforcement des capacités humaines (y compris à travers les programmes

d'enseignement). L'intervenant a dit que l'assistance technique de la CNUCED serait bienvenue dans plusieurs domaines, par exemple pour élaborer des règlements pour les partenariats public-privé afin de faciliter la mise en œuvre de la loi sur ces partenariats adoptée dernièrement.

54. Durant le débat consacré aux deux rapports sur la mise en œuvre de leurs EPI respectifs, l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie ont été encouragées à entreprendre des réformes de politique certes parfois difficiles, mais nécessaires. Plusieurs pays – dont l'Égypte, le Maroc, le Nigéria, la République dominicaine et Singapour – ont proposé de faire profiter l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie de leur propre expérience dans les domaines de la promotion des investissements, du développement des compétences et d'autres aspects du développement économique. Un représentant a souligné l'importante impulsion que donnaient aux politiques les rapports sur l'EPI et sur leur mise en œuvre ainsi que la coopération avec le secrétariat de la CNUCED, ce qui pouvait faciliter les réformes des politiques. Il a suggéré de mettre en place un mécanisme pour mobiliser le financement des donateurs au profit d'activités de suivi, en utilisant les recommandations issues de l'EPI comme une sorte de descriptif de projet en vue d'activités d'assistance technique. Plusieurs délégations ont souligné le rôle clef des infrastructures dans les pays en développement pour parvenir aux objectifs de développement. Un représentant a émis l'idée que le développement des infrastructures ne devrait pas s'inscrire uniquement dans le cadre du commerce et de l'investissement Nord-Sud, mais aussi dans celui du commerce et de l'investissement Sud-Sud et de type triangulaire. Une autre délégation a insisté sur l'importance des accords bilatéraux d'investissement pour protéger les investisseurs potentiels.

55. En ce qui concerne le projet de réglementation en ligne, l'expérience de quatre pays a été examinée: Argentine (province de Chubut), Costa Rica, Rwanda et Viet Nam. Dans les quatre cas, le projet avait notablement contribué à clarifier les règles et les procédures tant pour l'administration publique que pour les investisseurs locaux et étrangers. Les représentants des pays concernés ont confirmé que le système de réglementation en ligne leur avait permis de simplifier leurs procédures, particulièrement de réduire les formalités et le délai requis pour faire inscrire une entreprise au registre du commerce. Le système de réglementation en ligne, outre qu'il permettait d'alléger les coûts administratifs, réduisait le risque réglementaire, obligeait l'administration publique à davantage de responsabilité, atténuait les risques de corruption et pouvait offrir un point de départ pour réviser et rationaliser la réglementation. Dans certains cas, ce projet était mis en œuvre en même temps que d'autres instruments, par exemple des pôles commerciaux ou un observatoire des PME (province de Chubut en Argentine). Un groupe a préconisé que ce programme soit étendu à d'autres pays et il a demandé au secrétariat de sélectionner les bonnes pratiques et politiques pertinentes, et de faciliter leur diffusion aux États membres.

56. Un représentant du monde des affaires a souhaité que les organismes de promotion des investissements s'impliquent plus activement afin de fournir aux investisseurs potentiels des informations fiables et en temps voulu. Ces informations devaient être claires, accessibles et compréhensibles pour les investisseurs potentiels. Un autre représentant des milieux d'affaires a mis en exergue les besoins spécifiques des investisseurs de la diaspora, besoins auxquels il fallait répondre à travers les informations et les services fournis par les organismes de promotion des investissements et par un dialogue avec le gouvernement. Les politiques dans ce domaine devraient être fondées sur les meilleures pratiques tirées de l'expérience d'autres pays. La question de savoir si les infrastructures mobilisaient l'attention voulue dans les politiques gouvernementales et dans les discussions au niveau international, ou bien si certaines de ces infrastructures, par exemple pour les technologies de l'information et de la communication, étaient relativement négligées a été soulevée également par un représentant des milieux d'affaires.

D. Renforcement des capacités productives pour le développement, notamment par des politiques d'entrepreneuriat renforcées et des politiques pour la science et l'innovation améliorées

(Point 5 de l'ordre du jour)

57. Dans ses observations liminaires, M. Petko Draganov, Secrétaire général adjoint de la CNUCED, a mis en exergue l'importance des capacités productives pour assurer la réduction de la pauvreté et pour parvenir à un développement économique durable. Des politiques pour l'entrepreneuriat et pour la science, la technologie et l'innovation (STI) qui se renforcent mutuellement étaient indispensables pour la croissance économique durable et pour un secteur privé compétitif. Il a insisté en particulier sur la nécessité de passer de politiques étroites de développement des PME à des politiques systémiques de plus vaste portée pour l'entrepreneuriat, comme c'était déjà le cas dans beaucoup de pays en développement. Même si la promotion de l'entrepreneuriat était plus ou moins importante selon le niveau de développement des pays, la CNUCED avait établi que certains domaines de politique clefs avaient un effet direct sur l'activité entrepreneuriale.

58. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises s'est référé aux liens importants entre entrepreneuriat et investissement, et aux tendances récentes en matière de développement de l'entrepreneuriat. Un pays où le secteur des entreprises était robuste pouvait mieux attirer l'IED. L'intervenant a rappelé aux participants qu'il fallait concevoir de façon intégrée l'entrepreneuriat, qui englobait aussi les microentreprises et les PME en bas de la pyramide, la promotion de chaînes de valeur durables et la formation à l'entrepreneuriat dans de nouveaux domaines comme l'entrepreneuriat social et l'entrepreneuriat «vert». C'est dans ce contexte que s'inscrivait l'action de la CNUCED pour élaborer une «boîte à outils» pour les politiques d'entrepreneuriat. Son objectif était d'apporter des conseils pratiques pour la mise en œuvre d'une politique globale de développement de l'entrepreneuriat, afin de contribuer au relèvement, à la croissance et au développement équitable et durable des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition.

59. De nombreuses délégations ont confirmé que cette boîte à outils pour les politiques d'entrepreneuriat était pertinente et d'actualité. Les États membres en particulier ont félicité la CNUCED pour cette initiative et ont souligné l'importance d'inclure également dans la boîte à outils le renforcement des capacités. À cet égard, les experts ont rappelé qu'il était indispensable de promouvoir un esprit entrepreneurial et une culture entrepreneuriale pour des politiques d'entrepreneuriat efficaces, ce qui représentait un important défi pour de nombreux pays. Cet aspect était spécifiquement pris en compte dans la boîte à outils, qui recommandait d'intégrer systématiquement l'entrepreneuriat dans les politiques nationales de développement. En République dominicaine par exemple, l'entrepreneuriat était inscrit dans la stratégie nationale de développement 2010-2013. Les experts ont mis en exergue à ce propos l'importance du dialogue public-privé et la nécessité de tenir compte des problématiques d'intérêt national dans le programme d'action pour le secteur privé lors de la formulation des politiques d'entrepreneuriat.

60. Le témoignage d'une femme entrepreneur venant du Ghana, qui était l'une des lauréates de la première édition du prix Empretec de la femme chef d'entreprise, a aussi permis de mieux comprendre les problèmes particuliers auxquels sont confrontées les femmes qui veulent fonder des entreprises de forte croissance et avec un potentiel d'exportation. Le succès de sa propre société, JemAfrik, démontrait qu'il était possible pour une PME ghanéenne, avec un renforcement adéquat de ses capacités, d'adapter et de diversifier sa production et de trouver de nouveaux marchés, par exemple aux États-Unis.

61. La nécessité de trouver des mécanismes et des instruments de crédit innovants pour faciliter l'accès au financement des groupes de la société marginalisés, par exemple à travers le financement de chaînes de valeur, était considérée aussi comme un élément clef de la boîte à outils par les participants. Les experts ont insisté sur le problème du financement insuffisant pour les microentreprises et les PME, ainsi que sur le rôle des programmes de renforcement des capacités destinés aux entrepreneurs, comme le programme Empretec de la CNUCED, pour améliorer les capacités locales. Dans ce contexte, l'expérience positive d'Empretec au Pérou, l'un des derniers venus parmi les membres du réseau Empretec, a été présentée. Plusieurs délégations ont félicité la CNUCED pour son programme Empretec et ont souhaité qu'il soit amplifié au niveau national, afin de toucher l'ensemble des secteurs, des provinces et des zones rurales du pays. La nécessité d'assurer la viabilité sur le long terme des centres Empretec a aussi été mise en exergue. Plusieurs délégations ont insisté en outre sur l'importance de cibler la formation à l'entrepreneuriat sur les zones rurales et en particulier sur les jeunes, afin de contribuer au développement des régions rurales et de contrebalancer les grands mouvements d'urbanisation. Le rôle crucial de la promotion de l'entrepreneuriat pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier s'agissant de réduire l'extrême pauvreté et de promouvoir l'égalité des sexes, a été longuement débattu.

62. Le représentant du SEBRAE, le service brésilien de soutien aux microentreprises et aux PME, a rappelé également que le programme Empretec de la CNUCED pouvait être un important instrument pour tisser des liens entre PME locales et sociétés transnationales (STN) dans les pays en développement en aidant à renforcer les capacités des PME sur le plan technique et pour la gestion, comme le démontrait la coopération étroite entre la CNUCED et le SEBRAE. Il a fait valoir que le programme Empretec pouvait développer des formations pour aider les entrepreneurs qui voulaient exporter et s'intégrer dans les marchés internationaux. Les experts ont noté encore que pour un développement équitable et durable, il fallait intégrer dans les chaînes de valeur mondiales des pratiques responsables sur le plan environnemental et social. À cet égard, on a souligné qu'il importait de promouvoir des investissements nationaux et étrangers qui soient responsables par rapport à l'environnement, aux communautés locales et aux priorités nationales de développement économique.

63. Les délégations considéraient que les relations interentreprises étaient essentielles pour développer durablement les capacités des fournisseurs locaux grâce à la création de chaînes de valeur responsables. On s'est référé au succès du programme de la CNUCED en Zambie pour les relations interentreprises, qui avait été décisif pour permettre aux entreprises locales de se conformer aux normes reconnues au niveau international. Plusieurs délégations ont encouragé la CNUCED à poursuivre son programme pour les relations interentreprises et à développer de façon durable les capacités des fournisseurs locaux grâce à la création de chaînes de valeur responsables.

64. Enfin, la nécessité de préparer et de former les PME pour qu'elles puissent chercher à bénéficier des opportunités entrepreneuriales offertes à l'occasion de grandes manifestations régionales ou internationales, par exemple dans le domaine des sports, a été mise en avant. On a évoqué la collaboration possible entre le SEBRAE et des organismes des Nations Unies comme la CNUCED pour préparer les PME à tirer parti des opportunités liées au Mondial de football et aux Jeux olympiques organisés au Brésil, à titre de projet pilote.

65. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a également dit que la science, la technologie et l'innovation (STI) jouaient un rôle essentiel dans le développement durable et l'amélioration du bien-être des populations, même si la capacité des pays de développer la technologie, d'y accéder et de l'utiliser restait très inégale. L'un des objectifs clefs de la CNUCED était donc d'aider les pays en développement à tirer parti de la STI, à travers les

trois piliers de son action. Par exemple, les examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation favorisaient le renforcement des capacités en matière de STI au moyen d'une évaluation des politiques et des capacités nationales, et aidaient à dégager les bonnes pratiques et à partager les expériences en matière de STI entre pays en développement; dans le même temps, le *Rapport 2010 sur la technologie et l'innovation* avait analysé le rôle de la STI pour renforcer la sécurité alimentaire, et le *Rapport 2010 sur l'économie de l'information* avait étudié le rôle potentiel des TIC pour créer de nouveaux moyens de subsistance et renforcer la productivité des entreprises présentant un intérêt direct pour les pauvres.

66. La Directrice de la Division de la technologie et de la logistique, introduisant le point de l'ordre du jour qui concernait la STI, s'est référée au rôle de la STI dans les mutations structurelles et le développement économique. Elle a expliqué que si la connaissance était devenue plus importante pour la production, le commerce et l'investissement, il persistait d'importants écarts entre les capacités technologiques des pays développés et celles des pays en développement. L'intervenante a insisté sur l'importance du caractère systémique de l'innovation et de l'apprentissage technologique, ce qui expliquait pourquoi dans beaucoup de pays développés et dans un nombre toujours plus grand de pays en développement les politiques de la STI reposaient sur le concept de système national d'innovation. Le champ des politiques de la STI s'étendait donc désormais bien au-delà de la seule recherche-développement. L'intervenante a expliqué ensuite certaines des spécificités de la STI dans les pays en développement, telles que: a) le rôle de l'innovation incrémentale et de routine; b) la nécessité de capacités d'assimilation dans les entreprises et les organisations; c) l'influence du contexte sur l'innovation, et celle des politiques et de l'environnement socioculturel pour impulser le changement; d) l'importance du savoir tacite; e) la nécessité de mettre en place des cadres institutionnels et politiques pour appuyer l'accès à la connaissance et sa diffusion, son adaptation et son utilisation; et f) le rôle clef des politiques publiques pour la mise en place des cadres en question. La Directrice a cité un certain nombre d'éléments à prendre en compte dans les politiques de la STI, comme le développement du capital humain, le renforcement des synergies au sein du système d'innovation, la commercialisation de la recherche, le cadre réglementaire, le financement, etc. Il était important que ces politiques soient pleinement intégrées dans les stratégies nationales de développement. Elle a conclu son intervention en évoquant les principales activités de sa Division pour appuyer l'élaboration de politiques de la STI dans les pays en développement, y compris les examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation et les travaux d'analyse diffusés à travers le *Rapport sur l'économie de l'information* et le *Rapport sur la technologie et l'innovation*.

67. M^{me} Julia Lane, Directrice de programme pour la politique de la science de la science et de l'innovation de la National Science Foundation des États-Unis, a parlé des moyens de promouvoir les écosystèmes pour l'innovation. L'un des points importants était le financement de l'innovation, c'est-à-dire à la fois les priorités et les niveaux de financement qui pouvaient assurer un résultat positif. Dans une première étape, il fallait comprendre les composantes de l'écosystème, et élaborer pour cela une «politique de la science de la science et de l'innovation» pour guider la politique d'innovation. Il était important aussi d'évaluer les lacunes en termes de connaissances et d'établir une feuille de route pour agir. Une coordination entre les organismes scientifiques s'imposait pour limiter les doubles emplois et le gaspillage des ressources. Il importait également de déterminer comment les investissements dans la science et l'innovation se diffusaient ensuite dans l'économie. On considérait qu'il y avait avantage à impliquer dans ces efforts non seulement des décideurs et des économistes mais aussi de véritables scientifiques et spécialistes de l'innovation, dont l'expérience pratique était précieuse pour aider à déterminer le retour sur investissement des recherches scientifiques. Et il fallait aussi disposer de paramètres de mesure, et élaborer une infrastructure de données qui permette

d'évaluer ces retours sur investissement et de contribuer à l'élaboration d'une politique pragmatique. Pour mettre au point des paramètres de mesure, des partenariats actifs et pertinents entre décideurs, universités et entreprises étaient nécessaires. Les données relatives à la propriété intellectuelle restaient des paramètres de mesure utiles car elles montraient comment l'innovation passait de la recherche universitaire aux entreprises et enfin à la commercialisation.

68. Après cet exposé, le Représentant permanent du Lesotho a fait une déclaration sur l'élaboration de stratégies en matière de STI du point de vue d'un PMA. Selon l'intervenant, les pays en développement ne pourraient tirer profit de ces stratégies, en termes de rattrapage technologique ou de participation accrue au commerce et à l'investissement, que s'ils disposaient du capital humain et du mécanisme institutionnel qu'impliquait un système national d'innovation. Les examens des politiques de la STI effectués par la CNUCED, y compris dans son propre pays, mettaient en relief la nécessité d'intégrer la STI dans la politique globale de développement, et un certain nombre d'activités et de secteurs prioritaires recommandés ont été cités par l'intervenant. Un aspect particulier était celui de la politique de la propriété intellectuelle, car souvent les dispositions régissant les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) n'étaient pas pleinement utilisées; et les activités scientifiques et en matière d'innovation venant des institutions publiques pourraient elles aussi être mieux mises à profit par les pays en développement. Parmi les recommandations à cet égard, il convenait notamment d'appuyer une approche systémique de la politique d'innovation. Pour des pays comme le Lesotho, qui en étaient aux premiers stades du processus de rattrapage technologique, les capacités d'innovation dépendaient fondamentalement de la capacité de former des synergies entre les acteurs impliqués dans la création, la diffusion et l'application de connaissances dans le pays, ainsi qu'avec le reste du monde. La CNUCED avait clairement un rôle à jouer pour créer un environnement international qui favorise et qui appuie la formation de ces synergies.

69. Dans son exposé sur l'importance de la STI dans les pays à faible revenu, le Chef du Service de la science, de la technologie et des TIC de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED a souligné l'importance de comprendre que la STI recoupait tous les secteurs de l'économie et qu'elle avait rarement été aussi indispensable qu'aujourd'hui pour le développement économique et social. Mais si la technologie, traditionnelle ou nouvelle, offrait des opportunités de progrès économique et social, en termes d'accès et d'utilisation elle progressait très inégalement à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre. Les différences de bien-être économique et social dans le monde reflétaient en partie les différences de niveau et de couverture technologiques. En fait, la technologie était devenue la ligne de partage entre développement et sous-développement. Et elle était si puissante qu'elle transformait le monde rapidement.

70. Du point de vue stratégique, les principes de base n'étaient pas fondamentalement différents entre pays développés et pays en développement. L'innovation et la recherche-développement étaient inexplicablement imbriquées, et sans une masse critique de capacités en matière de STI pour mener à la fois des activités de recherche-développement et des activités en matière d'innovation, le cycle de la STI ne produirait pas les résultats attendus et ne favoriserait pas la croissance économique. Le Chef du Service de la science, de la technologie et des TIC a expliqué en quoi consistaient les différents types et niveaux de capacités technologiques auxquels devaient parvenir les pays en développement. Il a expliqué aussi comment le processus d'examen des politiques de la STI permettait de prendre en compte, pour chaque pays, de nombreux enjeux liés à la STI, et il a cité les examens effectués récemment et les conclusions générales communes qui s'en dégagent. Les recommandations de politique les plus fréquentes consistaient à renforcer l'appui politique, à améliorer le financement et à appuyer le développement de pôles et de parcs technologiques pour la STI, le tout par le biais de partenariats et de synergies renforcées

avec tous les acteurs pertinents, et nécessairement avec une approche systémique de l'innovation au niveau national.

71. Au cours du débat qui a suivi, les délégations du Ghana, de la République dominicaine et du Pérou ont fait part de leur expérience pour la mise en œuvre des conclusions des examens de la politique de la STI et se sont dites satisfaites du soutien reçu de la CNUCED dans le cadre de ce programme, et la délégation rwandaise a officiellement demandé qu'il soit procédé à un examen de la politique de la STI de son pays. Un certain nombre de délégations ont invité les partenaires de développement à envisager d'appuyer ce programme dans le cadre de leur contribution aux activités de coopération technique de la CNUCED. Il a été suggéré aussi que comme plusieurs pays d'Amérique latine avaient récemment entrepris des examens de leurs politiques dans ce domaine, la CNUCED pourrait organiser une réunion régionale pour définir les domaines dans lesquels la coopération régionale en matière de STI mériterait d'être renforcée.

72. Le débat a mis en exergue la nécessité universelle de politiques et d'activités pour la STI afin de promouvoir le développement. On s'est demandé dans quel sens fonctionnait le lien de causalité entre développement et activités en matière de STI. Une autre question soulevée concernait la possibilité de transposer l'approche systémique décrite par M^{me} Lane dans son intervention. Sur la question du renforcement de la productivité des entreprises des pays en développement, le problème fondamental était que bien souvent les pauvres n'étaient pas pris en compte dans la politique de la STI. Il s'agissait donc de savoir comment les pauvres pouvaient innover eux-mêmes pour se sortir de la pauvreté. On s'est interrogé encore sur la stratégie de mise en œuvre des politiques de la STI – souvent, celles-ci ne restaient que théoriques et ne se concrétisaient pas. Enfin, il a été fait référence plus spécifiquement au rôle de la STI pour développer des infrastructures qui résistent aux catastrophes.

73. Le secrétariat de la CNUCED a dit que les questions soulevées s'articulaient autour de trois axes. Le premier était la nécessité d'intégrer la STI dans la politique globale de développement. Le deuxième était la conviction que le développement durable reposait dans une grande mesure sur la STI. Enfin, il était impératif de renforcer à titre prioritaire les capacités en matière de politiques et d'institutions pour la STI, car c'était là une condition critique pour une meilleure assimilation des technologies.

E. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers

(Point 6 de l'ordre du jour)

74. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises a fait distribuer le texte d'un exposé détaillé sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra se rapportant aux domaines de travail de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, sur la base du document *DIAE Activity Report* pour 2010 (UNCTAD/DIAE/2011/1), dont des exemplaires étaient disponibles dans la salle. Il a présenté aussi une nouvelle vidéo sur le Forum mondial de l'investissement 2010 pour illustrer comment les synergies entre la recherche et l'analyse, le renforcement des capacités et la formation de consensus pouvaient être mises à profit. La Directrice de la Division de la technologie et de la logistique a fait également un exposé sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra concernant les travaux sur la science, la technologie et l'innovation, ainsi que sur les technologies de l'information et de la communication.

75. Le secrétariat a présenté son rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra concernant les travaux sur la science, la technologie et l'innovation, ainsi que sur les technologies de l'information et de la communication (TD/B/C.II/14), se fondant également sur le document *DTL Activity Report 2011* (UNCTAD/DTL/2011/1).

76. Les travaux de la Division dans ces domaines ont été présentés sous l'angle des synergies entre les trois piliers de l'action de la CNUCED. En plus des deux publications phares de la Division, le *Rapport sur l'économie de l'information* et le *Rapport sur la technologie et l'innovation*, le secrétariat de la CNUCED produisait dans la série des études sur la science, la technologie et l'innovation des publications dont les thèmes coïncidaient souvent avec ceux de la Commission de la science et de la technique au service du développement. En outre, ses examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation étaient utiles pour les activités d'assistance technique et de formation de consensus. Et les études sur les perspectives d'harmonisation de la cyberlégalisation conduisaient à l'organisation d'ateliers et à des activités de formation de consensus au niveau régional. S'agissant de la formation de consensus, la Division a appelé l'attention sur ses travaux dans le cadre des réunions d'experts et de la Commission de la science et de la technique au service du développement, ainsi que sur sa large participation aux forums et aux événements internationaux (Sommet mondial sur la société de l'information, Groupe des Nations Unies sur la société de l'information et Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement), y compris le forum organisé à l'occasion de l'Exposition universelle de Shanghai en 2010 sur le thème de la STI et de l'avenir urbain.

II. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

77. La troisième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 2 mai 2011 par M. Maurice Peter Kagimu Kiwanuka (Ouganda), Président de la Commission à sa deuxième session.

B. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

78. À sa séance plénière d'ouverture, le 2 mai 2011, la Commission a élu le Bureau ci-après:

<i>Président:</i>	M. Kenichi Suganuma (Japon)
<i>Vice-Présidents:</i>	M ^{me} Rina Soemarno (Indonésie) M ^{me} Luz Caballero de Clulow (Pérou) M ^{me} Jolade Orimoloye (Nigéria) M ^{me} Heli Niemi (Finlande) M. Dmitry Lyakishev (Fédération de Russie)
<i>Rapporteur:</i>	M. Anas Alami Hamedane (Maroc)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

79. À sa séance plénière d'ouverture, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/C.II/11. L'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports des réunions d'experts:
 - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles:
 - i) Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa troisième session;
 - ii) Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement sur sa troisième session;
 - iii) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale sur sa troisième session;
 - b) Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur sa vingt-septième session;
 - c) Rapport de la réunion d'experts sur la contribution de l'investissement étranger direct au transfert et à la diffusion de la technologie et du savoir-faire pour un développement durable dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés.
4. Promotion de l'investissement pour le développement: meilleures pratiques pour renforcer l'investissement dans les infrastructures de base dans les pays en développement.
5. Renforcement des capacités productives pour le développement, notamment par des politiques d'entrepreneuriat renforcées et des politiques pour la science et l'innovation améliorées.
6. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

Annexe

Attendance*

1. Representatives of the following States members attended the session:

Algeria	Japan
Angola	Jordan
Argentina	Kuwait
Belarus	Lesotho
Belgium	Madagascar
Brazil	Mauritania
Burundi	Mexico
Cameroon	Moldova, Republic of
Canada	Morocco
Chile	Mozambique
China	Nepal
Congo	Nigeria
Costa Rica	Oman
Côte d'Ivoire	Paraguay
Croatia	Peru
Cyprus	Philippines
Democratic Republic of the Congo	Romania
Dominican Republic	Russian Federation
Ecuador	Rwanda
Egypt	Saudi Arabia
El Salvador	Serbia
Ethiopia	Singapore
Finland	South Africa
France	Spain
Germany	Switzerland
Ghana	Tanzania (United Republic of)
Grenada	Thailand
Guatemala	The former Yugoslav Republic of Macedonia
Guinea	United Arab Emirates
Haiti	United States of America
Honduras	Ukraine
Hungary	Uruguay
India	Venezuela (Bolivarian Republic of)
Indonesia	Viet Nam
Iran (Islamic Republic of)	Yemen
Iraq	Zambia
	Zimbabwe

2. The following intergovernmental organizations were represented at the session:

African Union
 European Union
 Islamic Development Bank
 Organization for Economic Cooperation and Development

* For the list of participants, see TD/B/C.II/Inf.3.

3. The following United Nations body was represented at the session:
International Trade Centre UNCTAD/WTO
4. The following specialized agencies or related organizations were represented at the session:
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
World Trade Organization
5. The following non-governmental organizations were represented at the session:
General category
Consumer Unity and Trust Society (CUTS)
Ingénieurs du monde
International Trade Union Confederation (ITUC)
OCAPROCE International
6. The following panellists were invited to the session:
Mr. Alfredo **Pókus Yaquián**, Minister of Energy and Mining, Guatemala
Mr. Eddy **Martínez Manzueta**, Minister and Executive Director of the Export and Investment Center, Dominican Republic
Mr. Serge **Tomasi**, Co-Chair of the G-20 High-Level Working Group on Development, and Director of Global Economy and Development Strategies, Ministry of Foreign and European Affairs, France
Mr. Amine **Tazi-Riffi**, Director of the North Africa Office, McKinsey & Co., Inc.
Mr. Gustavo **Villegas**, Secretary General of Proinversión, Peru
Mr. Alfredo **Pókus Yaquián**, Minister of Energy and Mining, Guatemala
Mr. Abel Francisco **Cruz Calderón**, Vice-Minister of Economy in charge of Investment and Competition, Guatemala
Mr. Luis Manuel **Piantini** Munnigh (Dominican Republic), President of the Board, Ambassador and Permanent Representative to the World Trade Organization in Geneva, Dominican Republic
Mr. Byron Fernando **Larios López**, Ambassador to the United Nations in Geneva, El Salvador
Mr. Juan José **Gómez Camacho**, Ambassador to the United Nations in Geneva, Mexico
Mr. Alberto **J. Dumont**, Ambassador to the United Nations in Geneva, Argentina
Mr. Mario **Matus**, Ambassador and Permanent Representative to the World Trade Organization in Geneva, Chile
Mr. Maurizio **Bezzeccheri**, Head of Iberia and Latin America Area, Enel Green Power
Mr. Paul Jacquet **de Haveskercke**, Secretary-General, Durabilis
Mr. Theo **Mxakwe**, Assistant Vice-President, Public Affairs, Nestlé
Mr. Roger **Bremen**, Engineer, Hydraulic Department, Lombardi S.A.
Mr. Minelik Alemu **Getahun**, Ambassador and Permanent Representative of Ethiopia to the United Nations in Geneva and other International Organizations in Switzerland
Mr. Emmanuel **Ole Naiko**, Executive Director, Tanzania Investment Centre
Mr. Eduardo **Arzani**, Minister of International Trade, Tourism and Investment, Government of Chubut, Argentina
Ms. Louise **Kanyonga**, Registrar General, Rwanda Development Board, Rwanda
Mr. German **Villalobos**, Deputy Director, Digital Government, Costa Rica

- Ms. Nguyen **Thi Bich Van**, Deputy Director, Foreign Investment Agency, Ministry of Planning and Investment, Viet Nam
- Mr. Eddy **Martinez Manzueta**, Minister, Executive Director of CEI-RD, Dominican Republic
- Mr. Omar **Hilale**, Ambassador of Morocco to the United Nations in Geneva
- Mr. Thomas **Seghezzi**, Managing Director, Swiss-African Business Circle
- Mr. Abdulmenan **Sheka**, President, Swiss-Ethiopian Business Association
- Mr. Eddy **Martínez Manzueta**, Minister and Executive Director of the Export and Investment Center, Dominican Republic
- Mr. Mothae **Anthony Maruping**, Ambassador to the UN in Geneva, Lesotho
- Mr. Neo **Matsau**, South African Development Agency Incubator, Republic of South Africa
- Ms. Julia **Lane**, Program Director of Science and Innovation Policy, United States National Science Foundation
- Mr. Carlos Alberto **Dos Santos**, Technical Director, SEBRAE, Brazil
- Mr. Philip **Aerni**, African Technology Development Platform, Switzerland
- Mr. Chola **Abel Mwitwa**, Planning and Policy, Zambia Development Agency, Republic of Zambia
- Mr. Do Kim **Lang**, Deputy Director General, Vietrade, Socialist Republic of Vietnam
- Mr. David **Molina**, General Coordinator, Ministry of Production, Ecuador
- Ms. Ava **Alencastre**, Empretec Coordinator, Peru
- Ms. Anna **Molero**, Managing Director, Barcelona Activa, Spain
- Mr. Poul **Hansen**, Head, United Nations Office on Sport for Development and Peace (UNOSDP)
- Mr. John **Francis**, Senior Manager, Learning Academy, SEDA, South Africa
- Mr. Mothae Anthony **Maruping**, Ambassador to the United Nations in Geneva, Lesotho
- Mr. Evan P. **Garcia**, Ambassador to the United Nations in Geneva, Philippines
- Mr. Roberto **Flores Bermúdez**, Ambassador to the United Nations in Geneva, Honduras
- Mr. Damir **Kaufman**, Director of the Financial System Directorate in the Ministry of Finance, Croatia
- Mr. Pete **Forster** (World Radio Switzerland)
- Mr. Solomzi **Makohliso**, Founder and Co-Owner of Ayanda Biosystems, Switzerland
- Mr. Paul Jacquet **de Haveskercke**, Secretary-General, Durabilis Private Foundation, Belgium
- Ms. Vanessa de **Figueiredo Vilela Araùjo**, Kapeh Cosmetics, Brazil
- Ms. Anna **Molero**, Managing Director, Barcelona Activa, Spain
- Mr. Cedric **Grignard**, Business Unit Director, Strategic & Global Companies, Onlylyon – Invest in Lyon, France
-